

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

## CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Nom du produit	Allume-feu 2 en 1 (Enflammettes)
<b>1.2</b>	<b>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	
	Utilisation(s) identifiée(s)	Produit utilisé pour l'allumage des combustibles solides dans les appareils ménagers.
	Utilisations déconseillées	On n'en connaît aucune.
<b>1.3</b>	<b>Coordonnées du Distributeur pour la France</b>	
		Scandinavian Tobacco Group France Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux 92000 NANTERRE
	Téléphone	+ 33 4 74 65 67 67
	Fax	+ 33 4 74 65 67 65
	E-Mail (personne compétente)	<a href="mailto:contact.lightsfrance@st-group.com">contact.lightsfrance@st-group.com</a>
<b>1.4</b>	<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Numéro Orfila – Centre antipoison France
	N° de téléphone d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59
<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	

## CHAPITRE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
	D'après Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Sol. 2, H228
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquette</b>	
	Pictogramme(s) de danger	
	Mentions de danger	H228- Solide inflammable
	Mot d'avertissement	Avertissement
	Informations complémentaires	Aucun
	Conseils de prudence	P102 : Tenir hors de portée des enfants.  P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	Substance/mélange ne contenant aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations de 0,1 % ou plus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

Information écologique : La substance/les lieux ne contiennent pas de composants considérés comme ont la propriété de perturber le système endocrinien conformément à l'article 57, lettre f) du règlement Sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 du Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques : La substance/le site ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes au sens de l'article 57 (f) du Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## CHAPITRE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

**3.1 Substances** -Sans objet.

**3.2 Mélanges** L'allume-feu en composite cire/panneau de fibres moulé s'allume avec une extrémité recouverte de la pâte d'allumage

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Bâton : Les allume-feu sont fabriqués à partir de mélanges de cire de paraffine (CAS 8002-74-2) et de carton pressé

Tête : Mélange de chlorate de potassium (CAS 3811-04-9) avec de la colle animale (gélatine technique) ainsi que des matériaux inertes pour modérer la combustion, et des quantités mineures de phosphore amorphe rouge (CAS 7723-14-0) et de colorants.

Boîte : Les panneaux latéraux sont revêtus d'une composition spéciale contenant du phosphore amorphe rouge (CAS 7723-14-0).

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Mentions de danger
Paraffine	40	8002-74-2	232-315-6	Aucun assigné	Non classé
Chlorate de potassium	1,7	3811-04-9	223-289-7	01-211949417-18-0000	Bœuf. Sol. 1,H271, Toxicité aiguë. 4, H302, Toxicité aiguë. 4, H332, Chronique aquatique 2, H411
Phosphore rouge	0,04	7723-14-0	918-594-3	01-2119489913-23-001	Flam. Sol. 1 ,H228, Chronique aquatique 3 ,H412

Texte intégral des déclarations H et EUH : voir section 16

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

## CHAPITRE 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>4.1</b>	<b>Description des mesures de premiers secours</b>	
	Inhalation	Voie d'exposition peu probable. Le produit est un solide. Si la respiration est difficile, emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour respirer.
	Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.
	Contact visuel	Rincez les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
	Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce récipient ou cette étiquette.
<b>4.2</b>	<b>Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés</b>	Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.
<b>4.3</b>	<b>Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire</b>	Il est peu probable qu'il soit nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

## CHAPITRE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1</b>	<b>Moyens d'extinction</b>	
	Moyens d'extinction appropriés	Éteignez avec du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs, de la mousse ou du sable.
	Moyens d'extinction inadaptés	N'utilisez pas de jet d'eau.
<b>5.2</b>	<b>Risques particuliers liés à la substance ou au mélange</b>	Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone et de gaz acides tels que les oxydes de phosphore en cas de combustion dans des espaces confinés. Évitez de respirer les vapeurs.
<b>5.3</b>	<b>Conseils pour les pompiers</b>	Combattre le feu avec des produits d'extinction appropriés à une distance raisonnable. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Gardez les récipients au frais en les aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement.

## CHAPITRE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>6.1</b>	<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Retirez ou sécurisez toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin. Assurez-vous d'une ventilation adéquate.
<b>6.2</b>	<b>Précautions environnementales</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.
<b>6.3</b>	<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Balayez et paillez dans des barils à déchets ou des sacs en plastique. Transférer dans un récipient à couvercle pour l'élimination ou la récupération. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.
<b>6.4</b>	<b>Renvoi à d'autres articles</b>	Voir la section : 8,13

## CHAPITRE 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>7.1</b>	<b>Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité</b>	Évitez tout contact. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Lavez-vous toujours les mains avant de fumer, de manger et de boire.
<b>7.2</b>	<b>Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités</b>	Conservé dans un endroit frais/basse température, bien ventilé (sec), à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Conservez les produits dans leur emballage d'origine.
	Température de stockage	Restez au frais. Protéger de la lumière du soleil.
	Durée de conservation	Stable dans des conditions normales.
	Matériaux incompatibles	Oxydante
<b>7.3</b>	<b>Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)</b>	Voir la section : 1.2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

## CHAPITRE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>8.1</b>	<b>Paramètres de contrôle</b>	
<b>8.1.1</b>	<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Aucune limite d'exposition professionnelle n'est fixée.
<b>8.1.2</b>	<b>Valeur limite biologique</b>	Non établi.
<b>8.1.3</b>	<b>CESE et DNEL</b>	Non établi.
<b>8.2</b>	<b>Commandes d'exposition</b>	
<b>8.2.1</b>	<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Assurez-vous d'une ventilation adéquate.
<b>8.2.2</b>	<b>Mesures de protection individuelles, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)</b>	Suppose qu'un bon niveau de base d'hygiène du travail soit mis en œuvre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
	Protection des yeux et du visage	Ce n'est normalement pas nécessaire.
	Protection de la peau	Ce n'est normalement pas nécessaire.
	Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.
	Risques thermiques	Sans objet
<b>8.2.3</b>	<b>Contrôle de l'exposition environnementale</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

## CHAPITRE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>9.1</b>	<b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base</b>	
	État physique	Briquets en panneaux de fibres avec une extrémité revêtu de la pâte d'allumage
	Couleur	Brown
	Odeur	odeur de paraffine
	Seuil olfactif	Non établi.
	pH	Pas déterminé.
	Point de fusion/point de congélation	Pas déterminé.
	Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Pas déterminé.
	Point d'éclair	> 180°C (Fermer le gobelet)
	Taux d'évaporation	Pas déterminé.
	Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé
	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas explosif.
	Tension de vapeur	Indéterminé
	Vapour density	Pas déterminé.
	Solubilité(s)	Aucun. Le produit est solide.
	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas déterminé.
	Température d'auto-inflammation	450 °C
	Température de décomposition	Pas déterminé.
	Viscosité	Sans objet. Le produit est un solide.
	Caractéristiques des particules	Sans objet
	Propriétés explosives	Facilement combustible et une mauvaise utilisation peuvent entraîner des brûlures ou des incendies incontrôlés
	Propriétés oxydantes	Non oxydant.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

## 9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Pas d'information disponible

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'information disponible

## CHAPITRE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer.

10.5 Matériaux incompatibles

Ce produit doit être stocké à l'écart des sources de chaleur forte ou des produits chimiques oxydants.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux(s)

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone,

## CHAPITRE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques  
(Substances contenues dans les préparations /  
mélanges)

### Toxicité aiguë

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau

Non classé. Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.

**Corrosion/irritation de la peau**

Sans objet. Le produit est un solide.

**Lésions oculaires/irritations graves**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité des cellules germinales**

Il n'y a aucune preuve d'un potentiel mutagène.

**Cancérogénicité**

Aucune preuve de cancérogénicité.

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune preuve d'effets sur la reproduction.

**STOT - exposition unique**

Sans objet. Le produit est un solide.

**STOT - exposition répétée**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Risque d'aspiration**

Sans objet. Le produit est un solide.

### Composant:

#### Chlorate de potassium

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 : 5mg/l

Temps d'exposition : 4h

Atmosphère d'essai : poussière/brouillard

Méthode : Estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Espèce-Lapin

Résultat - Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèce-Lapin

Résultat - Pas d'irritation des yeux

11.2 Autres informations

Aucun.

## CHAPITRE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Sans objet.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

12.2	Persistance et dégradabilité	Le produit est susceptible de persister dans l'environnement. Une partie des composants est biodégradable.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Non classé.
12.4	Mobilité dans le sol	Non classé.

Composant:

Chlorate de potassium

Mobilité - Peut être extrait du sol.

12.5	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Non classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets indésirables	On n'en connaît aucune.

## CHAPITRE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale.
13.2	Informations complémentaires	De grandes quantités d'allume-feu peuvent être éliminées en toute sécurité par combustion centralisée dans un incinérateur agréé.

## CHAPITRE 14 : INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	ADR/RID	L'IMDG	IATA/OACI
14.1	Un certain nombre de	1944	1944
14.2	Nom officiel de transport	Allumettes, Sécurité	Allumettes, Sécurité
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	4,1	4.1
14.4	Groupe d'emballage	III	III
14.5	Risques pour l'environnement	Non classé	Non classé
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur	Voir la section : 2	
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la directive MARPOL 73/78 et au code IBC	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.

## ARTICLE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange	
15.1.1	Réglementation de l'UE	Autorisations et/ou restrictions d'utilisation
15.1.2	Réglementations nationales	
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	

## CHAPITRE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouveaux énoncés : 1- 16

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 1, 3,8,11,12,16.

Version : 3.0 Date : 23.05.2019

Version : 4.0 Date : 04.02.2020

Références:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.1 Date: 16.12.2022

SELON LE RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), le règlement 1272/2008 et 2020/878

---

## Fiches de données de sécurité pour les ingrédients entrants.

Enregistreur ECHA existant pour la cire de paraffine (CAS 8002 -74-2 ), chlorate de potassium (CAS 3811-04-9) et le phosphore amorphe rouge (CAS 7723-14-0)

## Texte complet des classificatines [CLP/GHS]

Flam. Sol. Chat. 2, H228- Solide inflammable

## Mentions de danger

**H228 : Solide inflammable**

**N° H271- Peut provoquer un incendie ou une explosion ; oxydant fort.**

**N° H302- Nocif en cas d'ingestion.**

**N° H332- Nocif en cas d'inhalation.**

**N° H411- Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.**

**H412-Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme**

## Scénarios d'exposition - Usages grand public

Chlorate de potassium ;

Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC) :

ERC8c : Utilisation généralisée conduisant à l'inclusion dans/sur l'article

Activité contributive / technique pour les consommateurs

Technique:

Allumage d'assistance

Catégorie de produit (PC) :

PC 0 : Autre : allumettes

Substance fournie à cet usage sous la forme de : dans un mélange

Durée de vie ultérieure pertinente pour cette utilisation - Non

Rejet non significatif par la voie suivante - Air

## Avvertissements

Les informations contenues dans cette publication ou telles qu'elles sont fournies aux utilisateurs sont considérées comme exactes et sont données de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre usage particulier. STG France ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est interdite par la loi. STG France décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage (autre que celui résultant d'un décès ou d'une blessure corporelle causés par un produit défectueux, s'il est prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations. La liberté en vertu des brevets, du droit d'auteur et des dessins et modèles ne peut être présumée.

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDS)

Non disponible.